



INSCRIPTIONS 2017/2018 - INSTRUCTIONS

Secrétariat des inscriptions (bureau AR15):

Mme Lieke SKEET
lieke.skeet@eursc.eu
BRK-ENROLMENT@eursc.eu

Rue Berkendael, 70-74
1190 BRUXELLES
Tél : 02/340.14.83

1^{re} phase d'inscription : du 12 au 31 janvier 2017

Durant la 1^{re} phase d'inscription, le secrétariat des inscriptions est accessible **sans rendez-vous** du lundi au vendredi de 9h à 12h.

**

2^e phase d'inscription : du 13 février au 5 septembre 2017

Durant la 2^e phase d'inscription, le secrétariat des inscriptions est accessible **uniquement sur rendez-vous**.

Important

Les fonctionnaires en poste dans une institution européenne trouveront le dossier d'inscription sur l'Intranet/IntraCom de leur institution. Les autres personnes souhaitant solliciter une inscription doivent prendre contact avec le secrétariat des inscriptions de l'école.

Politique d'inscription

La Politique d'inscription pour 2017/2018 est disponible sur le site des Ecoles européennes (www.eursc.eu), sous « Inscriptions »
(<https://www.eursc.eu/en/European-Schools/enrolments/enrolment-policy-Brussels-ES/2017-2018#1>)